Cinquante-sixième année. - N ° 152 A Samedi 6 et dimanche 7 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 981

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Immatriculations

904 540 358 RCS Paris.
DJANGO.
Forme : Société anonyme à conseil d'administration.
Nom commercial : DJANGO.
Administration : Président du conseil d'administration et Administrateur : Oniga, Franck, Directeur général : Amegan, Jocelyne, nom d'usage : Douaud, Directeur général délégué : Colas, Bertrand, Administrateur : Marcerou, Betty, nom d'usage : Millet, Administrateur : Gras, Jean-Yves, Administrateur : Chauvet, Constance, nom d'usage : Tcheng, Commissaire aux comptes titulaire : KPMG S.A.
Capital : 8000000 EUR.
Adresse : 8, rue Auber, 75009 Paris.
Origine du fonds : Création d'un fonds de commerce.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : En france et a l'étranger, la recherche, le développement, la promotion, la commercialisation, l'exploitation et la fourniture, de solutions informatiques, logicielles, et/ou algorithmiques appliquées notamment aux services de paiement Multicanal et de paiement en plusieurs fois ; L'intermediation et le courtage en opérations de banque et de crédit en qualité D'obsp/Cobsp ; la participation a toutes opérations pouvant se rattacher a son objet (création de sociétés nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, ou création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements)..
Adresse : 8, rue Auber, 75009 Paris.
A dater du : 25 octobre 2021.
Date d'effet : 2 mai 2022.
Date de commencement d'activité : 18 octobre 2021.
Commentaires : Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.